REMPLACEMENT 2019
Métropole - Réunion - Mayotte

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 CHOIX TECHNIQUES

Option : Gestion des milieux naturels et de la faune

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 8 pages

Partie 1 7 points

Partie 2 8 points

Partie 3 5 points

Les annexes A et B sont à rendre avec la copie après avoir été numérotées

SUJET

LES CHASSEURS AU SECOURS DU MARAIS DU ROLLE

Le marais du Rolle est situé au creux d'une petite plaine agricole sur la commune de La Bastide-de-Bousignac en Ariège. Cette zone humide d'un intérêt hydrologique important pour la commune, est aujourd'hui la propriété de la fédération des chasseurs d'Ariège qui souhaite valoriser son potentiel faunistique.

Document

Le document 1 : Présente les enjeux hydrologiques du marais du Rolle
Le document 2 : Présente l'historique du site du marais du Rolle
Le document 3 : Présente la biodiversité du marais du Rolle.
Le document 4 : Présente les actions de restauration et du site.

PARTIE 1 *(7 points)*

1.1 À partir du **document 1**, identifier trois fonctions hydrologiques du marais du Rolle.

1.2 À partir du **document 3**, justifier l'emploi du terme « mosaïque d'habitats » pour décrire le marais du Rolle.

1.3 À partir du **document 2**, expliquer les conséquences de la déprise agricole sur le marais du Rolle.

1.4 À partir du **document 2**, expliquer pourquoi la maîtrise foncière est souhaitable pour pouvoir gérer un site sur le long terme.

1.5 À partir du **document 3**, justifier l'intérêt écologique de ce site.

PARTIE 2 *(8 points)*

2.1 Compléter le tableau de l'**annexe A (à rendre avec la copie après avoir été numérotée)**, en identifiant 3 des principaux acteurs concernés par la gestion de ce site. Préciser leurs statuts et leurs rôles respectifs.

2.2 Expliquer la logique de chacun des 3 acteurs cités pour ce site.

2.3 Préciser les 3 stades d'évolution d'une prairie laissée à l'abandon et leurs caractéristiques.

2.4 Compléter le tableau de l'**annexe B (à rendre avec la copie après avoir été numérotée)** en Identifiant les principaux objectifs écologiques, cynégétiques et agricoles du plan de gestion.

2.5 Présenter et justifier les moyens techniques utilisés pour assurer la restauration des prairies humides du marais du Rolle.

2.6 Proposer une problématique évoquée par la gestion du marais du Rolle.

PARTIE 3 *(5 points)*

3.1 Présenter, à l'aide d'un cas concret, éventuellement en lien avec l'expérience professionnelle, une action de restauration d'un habitat. En indiquant :

- Le contexte naturel et géographique, les acteurs, les aspects socio-économiques et réglementaires.

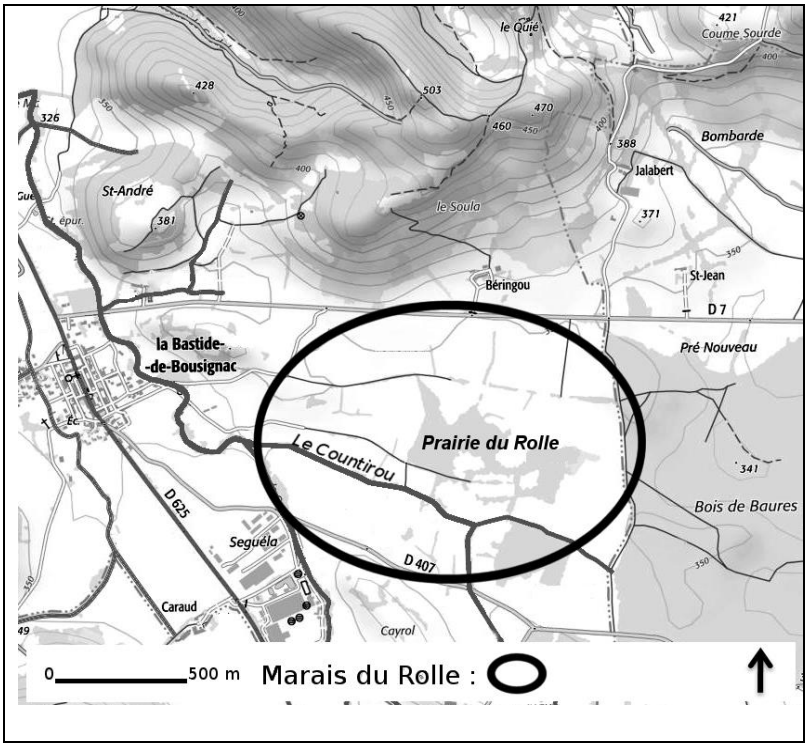
- Les objectifs et enjeux de l'action menée.

3.2 Présenter les choix techniques, en les justifiant au regard de l'action menée.

DOCUMENT 1

Le Marais du Rolle : un milieu dégradé avec des enjeux hydrologiques forts

Localisation du Marais du Rolle :
Commune de La Bastide-de-Bousignac,
Département de l'Ariège
Région Occitanie



Source : d'après IGN (geoportail)

Dans la plaine de Rolle, le marais du Rolle s'étend sur environ 40 hectares. La fédération des chasseurs en est devenue propriétaire en 2012. Cette zone humide d'un grand intérêt faunistique et floristique, bordée par des coteaux, forme une cuvette où alternent prairies humides, des mares temporaires, haies bocagères…
La plaine de Rolle constitue une zone d'accumulation d'eau en période de pluie, susceptible de limiter les risques d'inondation du village de la Bastide-de-Bousignac situé en aval. Elle joue alors le rôle d'écréteur de crues. Par le passé, plusieurs événements climatiques provoquèrent d'importantes inondations faisant l'objet d'un classement en catastrophe naturelle (1992 et 1999). En période estivale, la zone peut contribuer au soutien d'étiage du ruisseau du Countirou qui accueille une station d'épuration en aval du village.
Le bassin versant du Rolle représente 246 hectares. Il fait partie de celui de l'Hers qui se jette dans l'Ariège, puis la Garonne. Il constitue donc une tête de bassin.
Les rôles hydrologiques de ce marais sont donc essentiels pour la commune.

D'après des extraits du dossier « Proposition de nouvelles acquisitions foncières et perspectives d'aménagement sur le marais du Rolle » par T. Razat - ACCA & P. Fosty -FDC09 (déc 2010)

DOCUMENT 2

Le marais du Rolle : une longue histoire…

Le marais du Rolle, du fait de son très faible potentiel de production agricole, a surtout été exploité par le pâturage bovin et ovin jusqu'au début des années 1970. Progressivement, la déprise agricole a eu pour effet une recolonisation du milieu par des espèces ligneuses. Face à cette évolution, et devant l'intérêt du site du point de vue cynégétique, les chasseurs locaux ont souhaité réagir et se sont naturellement tournés vers leur Fédération avec, comme objectif premier, la maîtrise foncière de la plus grande partie possible du marais.

En 2008, un premier lot de parcelles de 12 hectares a été acheté.
En 2012, un deuxième lot de 24 hectares supplémentaires a été acquis.

L'ensemble des 36 hectares est la propriété de la Fédération de chasseurs de l'Ariège et il est mis à disposition de l'ACCA de la Bastide de Bousignac.

L'acquisition du foncier a été financée pour :
- 50 % par la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage.
- 30 % par l'Agence de l'eau Adour Garonne
- 15 % par la Fédération des Chasseurs de l'Ariège
- 5 % par l'ACCA de la Bastide de Bousignac.

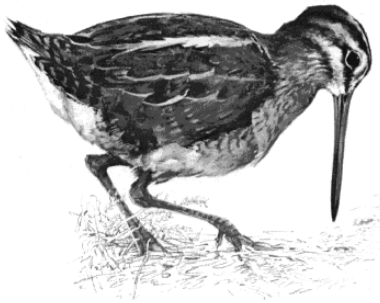
D'après la gazette de Couloumié, N°48 janvier 2016. Article technique du journal d'information des chasseurs d'Ariège .

DOCUMENT 3

UNE BIODIVERSITÉ IMPORTANTE



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio)*
Photographie : Auteur : Marc PHILIPPOT



Bécassine des marais (*Gallinago gallinago)*
Source : http://viagallica.com

Des inventaires naturalistes ont été réalisés entre 2010 et 2013 par l'ANA (Association des Naturalistes Ariégeois), une association de protection de la nature.

Le cœur de la zone d'étude est constitué de milieux naturels variés : prairies humides, mares temporaires, canaux, fossés, talus et buissons formant une mosaïque d'habitats. On y trouve des espèces patrimoniales dont la Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana),* inscrite sur liste rouge et protégée au niveau national. Les inventaires faunistiques réalisés ont aussi permis de recenser 9 espèces d'amphibiens, 23 espèces d'odonates et 149 espèces d'oiseaux.

Cette zone humide est actuellement menacée par la colonisation d'espèces ligneuses arbustives (Aubépine, prunellier) formant une fruticée. À ce stade, la présence de certaines espèces de gibier d'eau, notamment la bécassine des marais est compromise.

En périphérie, on trouve des prairies fauchées ou pâturées qui sont entourées d'un maillage plus ou moins dense de haies. Ces milieux sont très intéressants pour certains oiseaux, notamment la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), passereau protégé, en déclin en Europe à cause de la régression du linéaire des haies, mais aussi de nombreux invertébrés, tels que les Orthoptères. On y trouve aussi des grives et du petit gibier comme la caille des blés, la perdrix rouge ou le lièvre commun.

D'après la gazette du Couloumié, N°48, janvier 2006.Journal d'information de la fédération des chasseurs d'Ariège et le plan de gestion du marais du Rolle (ANA)

DOCUMENT 4

GESTION DU SITE : RESTAURATION ET ENTRETIEN

La réalisation d'un diagnostic écologique a mis en évidence la valeur du site. Il s'agit maintenant de déterminer les techniques de gestion les plus adaptées aux spécificités des habitats rencontrés. Aussi, le plan de gestion doit tenir compte à la fois des objectifs écologiques, cynégétiques et agricoles.
D'un point de vue écologique, l'intérêt majeur réside dans la conservation de toutes les espèces patrimoniales, particulièrement de la Jacinthe de Rome, du cortège d'Amphibiens et d'oiseaux du bocage dont la Pie-grièche écorcheur.

L'ACCA souhaite favoriser le gibier d'eau et les grives en hiver ainsi que le petit gibier de plaine (caille des blés, perdrix rouge, lièvre…).

Pour lutter contre la fermeture du milieu, une opération de gyrobroyage s'avère nécessaire, suivie d'un entretien par le pâturage. Cette ouverture du milieu ne doit pas être radicale pour autant. Ces formations buissonnantes ont aussi un intérêt pour la nidification de l'avifaune et servent de refuge et de ressources alimentaires (nombreuses baies). Des plantations d'arbustes permettraient de reconstituer le réseau de haies. La réalisation de suivis scientifiques devrait permettre d'approfondir la connaissance des espèces présentes et de mesurer l'impact des actions de gestion réalisées.

Le projet d'installation d'un agriculteur en production animale sera favorisé au niveau de la commune. La mise en place de parcs électrifiés sur l'ensemble des parcelles permettra d'exploiter le site par le pâturage bovin, comme autrefois.

Sur le plan hydraulique, la zone doit faire l'objet d'une gestion des niveaux d'eau en intervenant sur les fossés pour permettre l'alternance de périodes d'inondation et d'assecs. Cela permettra de conserver les prairies humides, les mares temporaires, de favoriser les espèces hygrophiles et d'assurer le cycle complet de reproduction des Amphibiens.

En parallèle à ces actions de restauration, un accès au public est envisagé. Un sentier d'interprétation sera mis en place afin de faire découvrir le lieu, son originalité et son intérêt. Les panneaux seront réalisés en partenariat avec le CPIE de l'Ariège, l'ACCA de La Bastide de Bousignac et la Fédération des Chasseurs de l'Ariège.

D'après la gazette de Couloumié, N°48 janvier 2016. Extrait technique du journal d'information de la fédération des chasseurs d'Ariège.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

NOM :

(EN MAJUSCULES)

Prénoms :

Date de naissance :

EXAMEN :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

N° ne rien inscrire

ANNEXE A ***(à compléter, numéroter et à rendre avec la copie)***

ACTEURS	STATUT	RÔLE(S)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

NOM :

(EN MAJUSCULES)

Prénoms :

Date de naissance :

EXAMEN :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

N° ne rien inscrire

ANNEXE B ***(à compléter, numéroter et à rendre avec la copie)***

OBJECTIFS ÉCOLOGIQUES	
OBJECTIFS CYNÉGÉTIQUES	
OBJECTIFS AGRICOLES	